Image not found or type unknown

Litige travaux externe local commercial

Par **Kai**, le **16/06/2017** à **07:34**

Bonjour, un local commercial non entretenu de l'extérieur, la toiture est très ancienne et l'eau coule à l'intérieur durant l'hiver, local ne dispose pas d'isolation et presente beacoup d'humidité. Constaté par le gestionnaire du local il fait intervenir trois sociétés pour etablir un devis. Depuis 7 mois aucun retour de la part du propriétaire. A partir du deuxième mois j'ai arrêté le loyer pour non exploitation du local et j'ai déménagé le mobilier et le stock. Aujourd'hui le propriétaire n'est pas en mesure de realiser les travaux qui s'élèvent a plus de 35000€ et me relance pour payer le loyer.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés